

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REGION DE L'ADAMAOUA

DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO

COMMUNE DE BANKIM BP 35

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work -Fatherland

ADAMAWA REGION

MAYO – BANYO DIVISION

BANKIM COUNCIL P.O.BOX 35

GENERAL SECRETARIAT

DECISION D'ATTRIBUTION N°004/DA/R-AD/D-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2025

PORANT PUBLICATION DU RESULTAT de L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°008/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2025 du 28 Janvier 2025 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE NYAMBOYA (DEUXIEME PHASE) DANS LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA. (En procédure d'urgence)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANKIM, AUTORITE CONTRACTANTE,

- Vu La Constitution ;
Vu La Loi 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu Le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du gouvernement modifié et complété par le Décret N°2018/190 du 02 Mars 2018
vu Le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés Publics ;
vu L'Arrêté N°000018/A/MINDEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **MVEING Angelbert** aux fonctions de Maire de la Commune de Bankim et de ses Adjoints
Vu L'arrêté N°00000204/A/MINMAP/ du 03 Juillet 2018 portant création des commissions interne de passation des marchés auprès des communautés Urbaines. Communes et communes d'Arrondissement.
Vu La Décision N°00000119/CAB/MINMAP du 26 Mars 2024 portant nomination des présidents des commissions interne de passation des marchés auprès des communautés Urbaines. Communes et communes d'Arrondissement
Vu L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°008/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2025 du 28 Janvier 2025 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE NYAMBOYA (DEUXIEME PHASE) DANS LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA. (En procédure d'urgence)
Vu La proposition d'attribution contenué dans la lettre N° 20/L/R-AD/D-M°BYO/C-BKIM/CIPM/2025 du 15 Avril 2025 de Monsieur le Président de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Bankim.
Considérant la Nécessité de service ;

DECIDE :

Article 1er : Le marché, objet de l'avis d'appel d'offre National Ouvert susvisé est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribué, à l'entreprise ci-dessous :

Maître d'Ouvrage	PROJET	Lieu d'exécution	Soumissionnaire s	MONTANT TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	MONTANT TTC (FCFA) corrigé	Délai d'exécution	Observations
MAIRE DE Bankim	N°008/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2025 du 28 Janvier 2025 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE NYAMBOYA (DEUXIEME PHASE) DANS LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA	NDOUMDJANDI, ET NDOUMDJOM	NGD CONTRACTOR S SARL	8 246 138	8 246 138	07 MOIS	Attribu taire

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Bankim, le

15 AVR 2025

Le Maire de Bankim,
(Autorité contractante)

AMPLIATIONS :

- PREFET /M[°]BYO/BYO
- DDMINMAP/M[°]BYO/BYO
- ARMP/AD/NDERE (pour publication)
- FEICOM
- AFFICHAGE
- CHRONOS/ARCHIVES
- DOSSIER
- Chrono/Archives



VETERINAIRE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix - Travail - Patrie

 REGION DE L'ADAMAOUA

 DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO

 COMMUNE DE BANKIM BP 35

 SECRETARIAT GENERAL

 STRUCTURE INTERNE DE GESTION ADMINISTRATIVE DES
 MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace - Work - Fatherland

 ADAMAWA REGION

 MAYO - BANYO DIVISION

 BANKIM COUNCIL P.O.BOX 35

 GENERAL SECRETARIAT

COMMUNIQUE

N° 004/C/R-AD/D-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2025 du 15 AVR 2025

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°008/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2025 du 28 Janvier 2025 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE NYAMBOYA (DEUXIEME PHASE) DANS LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA. (En procédure d'urgence)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANKIM, AUTORITE CONTRACTANTE, porte à la connaissance du public que Par Décision N°004/DA/R-AD/D-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2025 Du 15 AVR 2025 l'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du Marché relatif à L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT Susmentionné pour les montants et les délais suivant le tableau ci-dessous :

Maître d'Ouvrage	PROJET	Lieu d'exécution	Soumissionnaire s	MONTANT TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	MONTANT TTC (FCFA) corrigé	Délai d'exécution	Observations
MAIRE DE Bankim	N°008/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2025 du 28 Janvier 2025 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE NYAMBOYA (DEUXIEME PHASE) DANS LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA	NDOUMDJANDI, ET NDOUMDJOM	NGD CONTRACTOR S SARL	8 246 138	8 246 138	07 MOIS	Attributaire

L'entreprise déclarée attributaire de ce marché est invitée à se présenter à la Commune de Bankim, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur projet de lettre commande..

Bankim, le 15 AVR 2025

Le Maire de Bankim,
(Autorité Contractante)

AMPLIATIONS :

- PREFET /M°BYO/BYO
- DDMINMAP/M°BYO/BYO
- ARMP/AD/NDERE (pour publication)
- AFFICHAGE
- CHRONOS/ARCHIVES
- DOSSIER
- Chrono/Archives

